

CONSEIL MUNICIPAL DE VOUZAN

COMPTE-RENDU
SEANCE DU LUNDI 16 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le seize octobre à vingt heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry HUREAU, 1^{er} Adjoint pour le Maire empêché,

Nombre de conseillers en exercice : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 Octobre

Présents : M. GEARDRIX Christian, M. GUILLAUME Thierry, M. HUREAU Thierry, M. LACOUTURE Alain, M. LEGER Pierre, Mme MOUNIER Marie, M. REMOND Jean

Absents excusés : Mme FONTANEAU Yvette (pouvoir à Mme Marie MOUNIER) M. Romane PATENOTRE (pouvoir à M. Pierre LEGER), Mme JOLY Hélène, M. Steve JOLY, Mme Joëlle LEMOUZY

Monsieur Pierre LEGER a été nommé secrétaire.

Assistait aussi Madame Nathalie MONTIGNY, Secrétaire Auxiliaire.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Approbation du procès verbal de la réunion du Conseil du 20 Septembre 2017

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Objet : Travaux « Ecole »

Monsieur le 1^{er} Adjoint pour le Maire empêché, informe que, le plus important de l'ordre du jour, ce sont les travaux à l'école et essentiellement sur le bâtiment préfabriqué. Un rapport a été fait par M. REMOND et est disponible en Mairie dans le dossier de consultation.

3 entreprises ont été consultées. L'entreprise MARANDAT a répondu qu'elle ne pourrait pas tenir les délais exigés et L'Entreprise BRIGAUD n'a pas répondu.

La proposition de l'Entreprise TRANCHET CLEMENT est de 8 580,60 € TTC.

Monsieur Jean REMOND, conseiller municipal, détaille et explique le devis.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de retenir le devis de l'Entreprise TRANCHET CLEMENT.

Objet : Adhésion au Service Environnement de la Ville d'Angoulême

Monsieur le 1^{er} Adjoint pour le Maire empêché expose sa rencontre aux serres d'Angoulême et demande d'adhérer au Service Environnement de la Ville d'Angoulême afin de pouvoir bénéficier de conseil et de fournitures de plants et de fleurs pour les cérémonies.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide d'adhérer au Service Environnement de la Ville d'Angoulême.

Monsieur le 1^{er} Adjoint pour le Maire empêché expose :

l'ATD16, Service Départemental, dont la Commune de Vouzan est déjà adhérente, dispose d'un Service d'Assistance Maitrise d'Ouvrage Voirie et apporte des conseils sur les voies communales. Le montant de l'adhésion est de 10€ du kilomètre linéaire. La Commune a 15 425 ML.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide, d'adhérer à l'AMO VOIRIE.

Objet : Création d'un poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} Classe et Stagiairisation d'un agent

Monsieur le 1^{er} Adjoint pour le Maire empêché expose :

Il y a lieu de créer un nouveau poste au sein du secrétariat afin de stagiairiser un agent en contrat pour accroissement temporaire à la suite d'un contrat CAE.

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet (35h) à compter du 01 Janvier 2018.

Objet : Questions diverses

- Date et heures des réunions de conseil : Le 1^{er} mardi de chaque mois
- Élections complémentaires
- Permanence pour les sacs jaunes de 9 h à 11 h 30
- Réunion des associations : demande référent de la Croix Rouge = Mme HES
- Proposition de faire des permanences pour les personnes âgées pour les démarches administratives sur internet
- Empierrement du chemin blanc
- Mise en ligne du site internet
- EDF : renouvellement du contrat pour 2 ans en l'absence de réponse d'autres fournisseurs.
- Flyers d'information
- Cérémonie du 11 novembre à 11 h 15 au Bar-Restaurant
- Fête de Noël

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 49.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint
Thierry HUREAU

